



DECLARATION DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 6 NOVEMBRE 2018

Monsieur le Président,

En 2019 le gouvernement, en grande difficulté sur bien des plans, entend pourtant poursuivre une politique fiscale avantageuse pour les entreprises, financées par des économies sur la solidarité.

Le projet de loi de finances est une expression très claire des choix opérés. Dans la continuité du budget 2018, les baisses d'impôt se poursuivront l'année prochaine pour les entreprises, notamment par une diminution de l'impôt des sociétés de 33,33 % à 31 %.

La politique économique reste donc calibrée pour bénéficier aux actifs et aux entreprises. Pour la financer, le gouvernement continue également de piocher dans les « grandes masses budgétaires » avec un quasi gel des retraites, des aides au logement et les allocations familiales. La taxe sur le diesel, en forte hausse complète le tableau. La Fonction Publique d'État devra supprimer 4 164 postes de fonctionnaires. Il s'agit donc d'un budget contre la solidarité et contre les services publics.

En 2019, comme en 2018, à la DGFIP, les personnels devront absorber la quasi totalité des suppressions d'emplois, alors que la PAS se met en place. Les choix gouvernementaux s'orientent à nouveau clairement vers l'utilisation de la DGFIP et de ses personnels comme principale variable d'ajustement budgétaire.

Concernant l'ordre du jour de ce Comité Technique, l'ASR a été modifié avec la non fermetures de Charny et Villeneuve l'Archevêque. La CGT Finances Publiques constate que cette fois-ci le volet recouvrement a été pris en compte et que l'ensemble des emplois ne sont pas basculés sur la trésorerie accueillante. Cependant, la CGT Finances Publiques reste opposée à la fermeture des trésoreries de Vermenton et de Villeneuve sur Yonne.

Concernant l'accueil sur RDV, le but est bien d'organiser le mieux possible le flux des contribuables avec un effectif contraint.

Cela représente une fois de plus un recul du service public, d'autant que les RDV sont déjà proposés lors des dossiers complexes. Quid de la date effective de mise en

place ? Quid de la période de campagne ? Quid avec la mise en place du PAS ?

Concernant la fusion des SPF de l'Yonne, l'affichage sera bien d'un seul SPF départemental, mais les agents de Sens continueront de travailler à distance pour Auxerre !?! La technicité des agents de Sens est bien reconnue, alors pourquoi fusionner leur service avec celui d'Auxerre ? Quid des agents du SPF de Joigny ?

Les représentantes CGT Finances Publiques au CTL de l'Yonne

Caroline GERMAIN - Carine CAMBURET
Nathalie ARNASSAND - Sandrine CAVELIER